

Le Conseil d'administration du CCAS

Le Conseil d'Administration est composé de seize membres.
Il est présidé par Monsieur Jean VILA, Maire de la commune.

Huit membres sont élus par le Conseil municipal en son sein.

Monsieur Jean VILA : Maire, Président du CCAS
Madame Josy CRESTA : Vice-Présidente du CCAS, conseillère municipale déléguée Vie Sociale et Familiale,
Madame Elisabeth RIVAS, 1^{ère} adjointe déléguée à la petite enfance – enfance - éducation
Monsieur Hervé BLANCHARD, adjoint délégué aux sports,
Madame Colette APPERT, conseillère municipale,
Monsieur Richard BRAU, conseiller municipal,
Madame Chantal CASIMIR, conseillère municipale,
Madame Yvette MESTRE, conseillère municipale,
Monsieur Jean-François REIGNIER, conseiller municipal.

Huit membres issus de la société civile représentent des associations de personnes âgées et de retraités, de personnes handicapées, des associations œuvrant dans le secteur de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion et l'union départemental des associations familiales.

Madame Nouria ARABIA participant en qualité de personnes qualifiées,
Monsieur Michel CAVALIER au titre de la représentation des associations de personnes âgées du département (CODERPA),
Monsieur Jean Michel GARCIAS au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et développement social dans la commune (Secours Populaire Français),
Madame Thérèse MACHET, participant en qualité de représentant de l'Association des Paralysés de France (APF),
Marie Christine MONTROYA, participant en qualité de personnes qualifiées,
Madame Catherine PAULO, au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et développement social dans la commune (Confédération Syndicale des Familles),
Monsieur Stéphane PAYA au titre des personnes participant à des actions de prévention,
Madame Annie SOLA, en qualité de représentant des associations familiales, sur proposition de l'UDAF.